

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire
A partir du sujet de baccalauréat France juin 2009

I – Brainstorming et repérage de la cohérence du sujet (5 points)

Titre des 2 grandes parties	I) Intérêt des PCS	II) Limites des PCS
Numéros des questions à utiliser	1, 2, 3, (5)	4, 5, 6
Extraits des documents à utiliser : <u>courtes "citations" ou données chiffrées ou exemples</u> (Précisez le n° du document)	Fort clivage entre CPIS/Ouvriers, inégalités importantes : le double pour niveau de vie, cinéma, Internet, vacances. x6 taux pauvreté, +7 ans espérance de vie <u>doc.1</u>	« la nomenclature PCS est-elle encore pertinente ? Certaines en doutent au vu de l'ampleur des évolutions qu'a connues la société française depuis 20 ans. » <u>doc2</u> « des oppositions entre « stables » et « vulnérables », intégrés et marginalisés dont la nomenclature ne rend pas compte. » <u>doc2</u> sur-chômage des jeunes (9% - 6%), immigrants (15.5%-8.2%) et femmes (9.6%-8.1%). <u>doc3</u>
Connaissances de cours <u>en plus</u> des documents	7 critères de construction des PCS (mais pas le revenu) : Permet de mettre en évidence des inégalités de modes de vie au-delà des seules inégalités de revenus. Recherche d'une certaine homogénéité sociale à l'intérieur de chaque PCS (modes de vie proches). Permet de repérer grandes transformations de la population active (tertiarisation, salarisation, hausse des qualifications).	Convergence 5 et 6 (frontière de +/- floue, ex. femme de ménage et manœuvre), hétérogénéité interne importante de certains groupes (5 et 2 cf taux de pauvreté/niveau de vie moyen doc.2). Sexe, âge, type contrat de travail ne sont pas des critères or ils sont de plus en plus importants pour expliquer certaines inégalités (chômage, pratiques culturelles, accès au crédit...).

II - TRAVAIL PRÉPARATOIRE : (sur 15 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum en moyenne.

1. Donnez la signification de la valeur encadrée dans le tableau. (Document 1) (1 point)

En France en 2004, 90% des actifs appartenant à la PCS n°3 (CPIS) sont partis en vacances.

2. Comparez la situation des cadres et professions intellectuelles supérieures à celles des ouvriers. (Document 1) (2 points)

On observe de fortes inégalités entre CPIS et ouvriers. Le niveau de vie des cadres, le taux de départ en vacances, l'accès à Internet et la fréquence du cinéma sont environ le double pour les CPIS par rapport aux ouvriers. Ces derniers ont un taux de pauvreté 6 fois plus élevé que celui des CPIS et une espérance de vie ans inférieure de 7 ans à celles des CPIS.

3. À partir d'exemples chiffrés tirés du tableau, montrez que les inégalités de revenu ne peuvent expliquer toutes les inégalités. (Document 1) (3 points)

- Agriculteurs exploitants et Ouvriers ont beau avoir un niveau de vie proche (1000 euros annuel d'écart), ils ont un écart d'espérance de vie important : 43.5 ans pour les premiers contre 39 ans pour les seconds (l'alimentation à la campagne (agri) n'est pas la même qu'à la ville (ouvriers)).

- Employés et Retraités ont eux aussi un niveau de vie assez proche pourtant les employés sont 3 fois plus connectés à Internet que les retraités (effet d'âge et de génération).

- Les ACCE qui ont le deuxième niveau de vie le plus élevé derrière les CPIS, sont plus fortunés en moyenne que les Pi, pourtant leur taux de pauvreté est 5 fois plus important (statut d'emploi et fortes inégalités de revenus dans le groupe 2).

4. Expliquez la phrase soulignée. (Document 2) (3 points)

Il ne faut pas rester dans la paraphrase et apporter des connaissances de cours en plus (notions, exemples). La montée du chômage de masse et des emplois précaires (CDD, intérim et temps partiel subi), le déclassement que subissent les jeunes actifs contribue à rendre les PCS de moins en moins homogènes en leur sein, notamment les PCS 5 et 6 qui accueillent de plus en plus de jeunes salariés surqualifiés et les travailleurs en contrats de courte durée qui exposent au chômage à répétition. Dans ces PCS, il y a souvent un gouffre en termes de diplôme, de niveau de vie, de risque de chômage entre les « stables » et les « précaires ».

5. Pourquoi ne peut-on voir les oppositions entre les actifs « stables » et « vulnérables » dans la nomenclature de l'INSEE ? Comment remédier à cette limite ? (Document 2) (3 points) Car le type de contrat de travail (CDI/CDD) n'est pas un critère de classement de la nomenclature INSEE. Or ces contrats se sont développés rapidement depuis les années 1980 et on les retrouve, à des degrés divers certes, dans les 4 PCS de salariés (n°3, 4, 5, 6). Pour faire apparaître ce paramètre qui crée une diversité de situation pour une même profession et PCS, il faut croiser ce critère (type contrat de travail) avec celui des PCS.

6. Quelles inégalités le document 3 permet-il de mettre en évidence ? (3 points)

Des inégalités face au chômage en rapport avec l'âge, le sexe et l'origine. En effet, les jeunes sont plus touchés par le chômage que les autres tranches d'âge (9% contre 6% pour les 50 ans et plus) ; les femmes ont un taux de chômage de 9,6% contre 8,1% pour les hommes et les travailleurs immigrés ont un taux de chômage de 15,5% contre 8,2% pour les travailleurs non immigrés.

III - QUESTION DE SYNTHÈSE (ne pas la rédiger)

Après avoir rappelé l'intérêt des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) pour rendre compte des inégalités économiques et sociales, vous montrerez les limites de cet instrument pour l'étude des inégalités.

DOCUMENT 1

Inégalités selon les catégories socioprofessionnelles (PCS)

	Niveau de vie annuel moyen des individus du ménage en 2004 (en €)	Taux de pauvreté en 2004 (en %)	Taux de départ en vacances en 2004 (en %)	Espérance de vie des hommes à l'âge de 35 ans entre 1991 et 1999 (en années)	Ménages disposant d'une connexion à Internet en 2006 (en %)	Sont allés au cinéma au moins une fois au cours des 12 derniers mois en 2006
Agriculteurs exploitants	14 076	33,2	38	43,5	38,8	39
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	22 131	15,6	67	43	62,5	50
Cadres, professions intellectuelles supérieures	30 036	2,1	90	46	82,9	81
Professions intermédiaires	21 090	2,9	78	43	66,9	73
Employés	16 594	9,8	63	40	47,9	58
Ouvriers	15 062	12,6	48	39	37,7	46
Retraités	17 427	8,4	53	-	16,3	26
Autres inactifs	16 251	20,9	66	28,5	25,4	(nd) ¹
Total	18 304	11,0	65	41	41,8	51,0
CPIS/Ouvriers	x2	x6	x2	+7 ans	x2	x2

DOCUMENT 2

Modifiée au tournant des années 1980 et 1990, la nomenclature PCS est-elle encore pertinente ? Certaines en doutent au vu de l'ampleur des évolutions qu'a connues la société française depuis 20 ans. De fait, la structure des emplois s'est modifiée, de nouveaux métiers, de nouveaux champs professionnels sont apparus, (Cf. l'informatique, la communication), certaines professions ont été reclassées (instituteurs). (...) Surtout les transformations majeures du marché du travail ont généré des clivages transversaux au sein des groupes sociaux : les emplois précaires et le chômage à répétition concernent des effectifs toujours plus importants, surtout parmi les jeunes. Le chômage de longue durée affecte durablement certains segments de la population. D'où des oppositions entre « stables » et « vulnérables », intégrés et marginalisés dont la nomenclature ne rend pas compte.

Source : Serge BOSCH, *Stratification et classes sociales*, Armand Colin, 2008

DOCUMENT 3

Taux de chômage selon le sexe et l'âge en 2006 (en %)

	Ensemble	dont		
		25 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans ou plus
Hommes actifs immigrés	13,7	13,1	13,5	12,7
Hommes actifs non immigrés	7,6	7,5	4,8	4,9
Ensemble des hommes actifs	8,1	7,9	5,6	5,8
Femmes actives immigrées	17,9	22,7	13,2	13,7
Femmes actives non immigrées	9,0	9,3	6,7	5,5
Ensemble des femmes actives	9,6	10,3	7,2	6,2
Ensemble de la population active immigrée	15,5	17,4	13,4	13,1
Ensemble de la population active non immigrée	8,2	8,3	5,7	5,2
Population active totale	8,8	9,0	6,4	6,0